

Les données non utilisées sont régulièrement effacées de nos bases ou selon les modalités explicitement décrites pour le service concerné.

L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification qui lui permet, le cas échéant, de faire rectifier, compléter, mettre à jour, verrouiller ou effacer les données personnelles le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

L'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit de portabilité lui permettant de récupérer ses données personnelles.

L'utilisateur dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données pour des motifs légitimes. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

COCHER VOTRE LIEU DE RESTAURATION HABITUEL

☐ CFP 6 rue Gonzague 58000 Nevers	☐ ESI Boulevard Hammamet 58000 Nevers	☐ DDFIP Baynac 19 rue Camille Baynac 58000 Nevers
---	---	---

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom

Prénom

Téléphone

--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date de naissance / /

Adresse :

Adresse électronique:

Première demande ☐OuRenouvellement ☐
pour les agents subventionnés

Pour bénéficier de la subvention (indice de rémunération ≤ 539)

Cette fiche doit être validée par le chef de service

Indiquer le numéro de badge				
-----------------------------	--	--	--	--

Indice de rémunération					Tel que figurant sur le bulletin de paye à la date de la demande
------------------------	--	--	--	--	--

En activité ☐ Préciser:

Signature chef de service :

Direction :

Service:Signature du demandeur **RECTO-VERSO**

Nevers, le / /

Cadre réservé ARENFIP

N° :

Cat :

Date :

Par :

UTILISATION DU BADGE pour l'accès et le paiement des repas dans les restaurants de l'ARENFiP

(ASSOCIATION LA RESIDENCE DE L'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES)

L'accès au restaurant et le paiement des repas s'effectuent au moyen d'un badge personnel. Ce badge, obligatoire, permet l'accès au restaurant de l'ARENFiP.

I. COMMENT REMPLIR LA DEMANDE

Elle doit être complétée et signée :

- pour toute première demande de badge
- et pour bénéficier de la subvention si votre indice est inférieur ou égal à 539.

II. UTILISATION DU BADGE

TOUS SITES NEVERS
Déjeuner
Du lundi au vendredi 11h45 à 13h

Vous pouvez recharger votre badge par carte bancaire en utilisant le lien suivant: <https://arenfip.moneweb.fr>
Afin de limiter l'attente en caisse, veuillez anticiper le rechargement de votre badge.

Il n'est pas accepté de solde débiteur sur le badge.

En cas de perte ou de vol, vous devez faire une déclaration par mail à contact@arenfip.asso.fr. 5€ seront débités du solde de votre badge pour le refaire.

En aucun cas, vous ne pouvez prêter votre badge à qui que ce soit : toute utilisation abusive serait immédiatement sanctionnée par la suppression de ce badge.

III. VALIDATION

Une fois par an, il vous sera demandé de **renouveler votre demande** afin de valider votre badge. **Tout badge non validé ou inutilisé depuis le 01/01/2024 ne donnera plus droit à remboursement**, sauf exception justifiée (congé maternité, longue maladie,...).

IV. RESTITUTION OBLIGATOIRE DU BADGE

Le badge d'accès au restaurant **doit être obligatoirement restitué** en cas de mutation, ou de fin de stage ou vacation. Il sera alors procédé au remboursement du solde restant sur le badge, en se présentant à l'accueil des Gourlettes ou en envoyant une demande par mail à contact@arenfip.asso.fr.

Nevers, le / /	<u>Signature du demandeur</u>
------------------------	--------------------------------------